

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 37 (2000)  
**Heft:** 1434

**Artikel:** Jeanne Hersch, une démocrate  
**Autor:** Gavillet, André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1026086>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Jeanne Hersch, une démocrate

**Jeanne Hersch fut une philosophie engagée, pour la liberté et contre les pouvoirs qui la menacent. Engagée aussi pour une école égalitaire ou une Europe unifiée.**

**A**VEC SES CHEVEUX noirs tirés, ramassés en un lourd chignon, son teint net, ses yeux d'un noir profond charbon, Jeanne Hersch dans le débat politique suisse n'était pas qu'un débater, mais une figure, une Cassandre. Certainement s'est-elle, avec les ans, laissé prendre à la fustigation du politiquement correct au point de condamner ce qui était simplement correct, et beaucoup regrettaien qu'elle ait accepté d'être instrumentalisée par des mouvements de droite moins soucieux de connaître sa pensée que de l'utiliser pour leur affiche.

Jeanne Hersch était juive et d'origine polonaise (elle a traduit du polonais *La prise du pouvoir* de Czeslaw Milosz, publié par la Guilde en 1953). Avec de telles racines, elle a intériorisé les tragédies provoquées par le nazisme et le stalinisme. Quand en 1956, elle publia chez Plon son essai d'orientation politique *Idéologies et réalité*, qui s'ouvre par une typologie des idéologies contemporaines, le fascisme avait déjà été jugé par l'histoire, mais le stalinisme survivait à la mort de Staline; et surtout il bénéficiait de la complaisance modérément critique d'une intelligentsia française. Jeanne Hersch dénonça avec force et sans concession tactique les impostures intellectuelles, post-staliniennes ou gauchistes. Mais son engagement était fondé sur une réflexion de ce que doivent signifier la démocratie et la politique.

Sa philosophie est une philosophie de la liberté. Pour elle, la démocratie n'est pas la loi du nombre, mais le respect des valeurs de la personne, une manière de limiter le pouvoir qui très vite se sclérose ou se corrompt. Elle sait que la politique répond aussi à d'autres exigences que celles du respect de valeurs morales, notamment l'exigence d'efficacité (elle aurait

voulu unir Kant et Machiavel). Mais si elle croit au progrès, à la réforme, se voulant socialiste et pas seulement démocrate, elle affirme aussi péremptoirement «Le mal existe». Cette Genevoise n'est pas rousseauiste. Pour elle l'équation de la politique, c'est trouver «un système qui, tout en permettant aux gouvernements de gouverner, limite le mal qu'ils peuvent être amenés à faire». Sa croyance fondamentale à la liberté la rendait sensible à toutes les formes d'aliénation, celle de la consommation, celle du pouvoir économique, celle du capitalisme. Les abus du capitalisme, n'en déplaisent, n'étaient pas pour elle une formule toute faite. Son originalité était dans cette tension: promouvoir la liberté et se prémunir en même temps contre les formes de sa dégénérescence, de ses abus, de ses confiscations par le dictateur, le conservateur, le théocrate, le capitaliste.

Jeanne Hersch n'était pas seulement philosophe. Elle s'est engagée pour une école qui tienne compte des pesanteurs sociales et qui s'efforce d'y remédier; les partisans d'une école élitaire ne la récupéreront pas. Elle fut une des premières à s'engager pour l'Europe et à souhaiter que la Suisse y adhère, soulignant que si le choix était fait tôt il serait plus facile de faire prendre en compte nos particularités. Il faut enfin rappeler sa large quête de la réflexion humaine à travers les âges et les civilisations: *Le droit d'être un homme* (Unesco, Payot, 1968). Illustrant sa propre pensée, cette citation de Karl Jaspers, son maître. «C'est la fatalité attachée au destin de tout homme, qu'il se trouve pris dans des rapports de force qui le font vivre. Telle est la culpabilité inévitable de tous, la culpabilité de la condition humaine» (*Die Schuldfrage*, 1946). ag

## Extrait de *Idéologies et réalité*

[...] «Le mal existe. Et c'est parce que le mal existe que la politique existe. C'est lui qui la rend nécessaire. A cet égard, la politique est comme le droit: c'est la nécessité de tenir le mal en échec, ou plutôt de réduire l'ampleur de ses ravages, qui leur a donné à tous deux naissance. Dans une société d'anges ou d'hommes parfaits, il n'y aurait pas de droit, car l'amour, de toutes parts, déborderait la justice. Il n'y aurait pas non plus de gouvernement. Il n'y aurait pas davantage de droit ni de gouvernement si l'homme était une bête. Mais l'homme est précisément cet être qui, sans se délivrer du mal (en lui), le connaît et lui déclare la guerre. C'est pourquoi il est un animal juridique et politique.» (p. 94, Plon, 1956).